



---

# MÉMOIRES

---

Revue Scientifique des Lettes, des Langues, des  
Arts et de la Communication

ISSN :

**Mars 2025**

*Numéro 000*

*Volume 000*

# ADMINISTRATION ET NORMES EDITORIALES

## Directeur de publication

Professeur IRIÉ Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

## Rédacteur en chef

TOURÉ Kignilman Laurent, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

## Secrétariat de rédaction

KOUAKOU Brou Médard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)  
ETTIEN Kangah Emmanuel, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)  
TOURE Bassamanan, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)  
KOFFI Anvilé Noëlle, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)  
KOUAMÉ Konan Richard, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)  
KOUAKOU Brigitte C. Bosson, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)  
KOUAKOU Konan Arnaud J., Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)  
OUATTARA Alama, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)  
AGBA Cynthia épouse GBLIGA, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

## Assistants administratifs

BONI Yao Charles, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)  
ESSÉ Kotchi Katin Habib, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)  
KONÉ Yacouba, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
KOUAKOU K. Samuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)  
DEDO Hermand Abel, Université Félix Houphouet-Boigny (Côte d'Ivoire)  
MONSIA Audrey, Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)

# COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

- Professeur IRIÉ Bi Gohy Mathias, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Professeur PAPÉ Adoux Marc, Université de Pennsylvanie (USA)
- Professeur NGAMOUNSIKA Edouard, Université Marien N'Gouabi (République de Congo)
- Professeur NDONGO Ibara Yvon-Pierre, Université Marien N'Gouabi (République de Congo)
- Professeure BOUKENNOUFA Noudjoud, UEOB (Algérie)
- Professeur OUEDRAOGO Youssouf, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
- Professeur TOUSSOU Okri Pascal, Université Abomey-Calavi (Benin)
- Professeur OUATTARA Vincent, Université Nibert Zongo (Burkina Faso)
- Professeur KOFFI Loukou Fulbert, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- Dre (MC) GOUDET Laura, Université de Rouen (Normandie)
- Dr (MC) CHAMSOUDINE Zataou Djibo, Université Abdou Moumouni (Niger)
- Dr (MC) SAMBOU Alphonse, Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)
- Dr (MC) THIAM Khadim Rassoul, Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)
- Dr (MC) ADOU Kouadio Antoine, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) BEUGRÉ Zonkouan Stéphane, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) BONY Yao Charles, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) COULIBALY Nanourgo, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) FANNY Losseni, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) GBAKRE Andoh Jean Marie, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) GNAGNORO Jean Florent R., Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) KOUASSI Konan Stanislas, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) SANOGO Drissa, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
- Dr (MC) SILUE Gnénébélougo, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

# LIGNE EDITORIALE



**MÉMOIRES** est une revue de parution annuelle de l'Université Peleforo Gon Coulibaly. Elle garantit la publication des contributions originales dans les domaines des sciences humaines et sociales notamment des Lettres, des Langues, des Arts et de la Communication. En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution engage son auteur, même des années après la publication de son article.

La revue MÉMOIRES a pour vocation de promouvoir la recherche fondamentale et appliquée, en encourageant les approches transversales et innovantes. Elle s'adresse aux chercheurs, enseignants-chercheurs et professionnels désireux de partager leurs travaux dans un cadre rigoureux et exigeant. Les contributions peuvent relever de diverses méthodologies (théoriques, empiriques, comparatives, etc.), à condition qu'elles s'inscrivent dans une démarche scientifique claire et contribuent à l'avancement des connaissances.

**Rédacteur en chef**

# CONSIGNES AUX AUTEURS

Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques sont fixées par chaque revue. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article relève d'une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

## - Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale

- Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique,
- Résumé en Français, Mots-clés, Abstract, Keywords,
- Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.

## - Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain

- Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique,
- Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Keywords,
- Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

## Comment soumissionner ?

**Remarque :** Tout manuscrit envoyé à la MÉMOIRES doit être inédit, c'est-à-dire n'ayant jamais été publié auparavant dans une autre revue. Les manuscrits doivent impérativement satisfaire les indications ci-dessous :

- **La première page** doit comporter le titre de l'article, les Prénoms et NOMS des auteurs, l'institution d'affiliation et l'adresses complète (Courriel dument renseigné).
- **Traduire le titre du sujet** en anglais lorsque l'article est rédigé en français. Pour toute autre langue autre que le français, la traduction du titre, du résumé, des mots-clés en français s'impose.
- **Résumé (français)** ne doit pas dépasser 350 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.

- **Résumé (anglais)** ne doit pas dépasser 350 mots. Il doit être succinct de manière à faire ressortir l'essentiel de l'analyse.
- **Mots-clés (français)** ne doivent pas dépasser cinq mots.
- **Mots-clés (anglais)** ne doivent pas dépasser cinq mots.
- **Introduction** doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été entreprise. Elle doit permettre au lecteur de juger la valeur qualitative de l'étude et évaluer les résultats acquis.
- **Corps du sujet** : Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique. (Ex : 1. ; 1.1 ; 1.2 ; 2. ; 2.1 ; 2.2 ; etc.). L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.
- **Notes de bas de page** ne renvoient pas aux références bibliographiques, mais aux informations complémentaires.

Interligne : 1,5

Polices : Time new roman, Taille : 12

Orientation : Portrait

Marge : 3 cm partout

**Formatage** Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les normes APA.

### Normes de rédaction

Dans le cas de recherches « situées », c'est-à-dire répondant à une requête (sociale, industrielle...) extérieure à la science elle-même, le contributeur en garde l'entière maîtrise et la responsabilité scientifique et éthique. Il ne peut s'abriter de ces points de vue derrière aucune personne physique ou morale. Il ne peut être contraint à exercer en contradiction avec sa conscience ou le présent code par aucune personne physique ou morale. Son refus, justifié par une clause de conscience ou la référence au présent code, ne peut lui causer aucun tort professionnel ou personnel.

Les contributeurs exercent dans le cadre des lois et règlement en vigueur. Toutefois, si ces lois et règlements, ou bien autorisent des travaux contraires aux principes éthiques reconnus par la profession ou par le chercheur lui-même, ou bien entravent la recherche pour des motifs

dont le caractère éthique n'est pas avéré, les chercheurs ont le devoir d'informer le législateur et d'agir auprès de lui, ainsi qu'auprès de toutes autorités compétentes, afin que des mesures appropriées soient prises pour rendre les travaux compatibles avec les exigences éthiques et le devoir de connaissance. Chaque contributeur s'engageant dans une recherche, y compris s'il est étudiant, est personnellement responsable de son travail sur le terrain, des données qu'il accumule et des publications qu'il rédige.

L'auteur doit réserver l'exclusive de son article à la revue jusqu'à réception des résultats de l'expertise. Dans le cas où celle-ci est défavorable, l'auteur est libéré de tout contrat avec la revue sauf s'il décide d'améliorer son article et de le lui soumettre à nouveau en vue d'une éventuelle publication. L'auteur plagiaire à hauteur d'environ 20% et plus du contenu de son article se verra notifié les sources plagiées et interdit de publication sur avis motivé.

À moins de 20%, la reformulation des passages ciblés est une condition *sine qua non* pour une nouvelle expertise de son article. Le plagiat dont il est question ici n'implique pas les citations entre guillemets qui sont nécessairement référencées. L'auteur reste le seul responsable du contenu de son article même après sa publication dans la revue. Il doit valider, en dernière instance, la version de l'article à publier par la signature de la déclaration d'originalité et cession des droits de reproduction.

MÉMOIRES n'accepte en aucune manière que ce soit la publication d'articles plagiés. Pour ce faire, en cas de plagiat avéré, l'auteur plagiaire est informé par courrier confidentiel avec les éléments de preuve irréfutable. Cependant, si d'une manière ou d'une autre, un article contenant de nombreuses similitudes avec un autre texte existant est publié sur notre site, l'article en question reste black listé, c'est-à-dire impossible de lecture et de téléchargement.

### Présentation des Normes American Psychological Association (APA)

Les citations comportant moins de trois (03) lignes sont incorporées dans le texte, entre guillemets, et directement suivies du nom de l'auteur, de l'année d'édition et de la pagination de l'extrait cité (précédée de p., ou de pp. si l'extrait couvre plus d'une page). **Exemple** : Dans le cas des adolescents, « certaines tentatives de suicide seraient à comprendre comme un agir mettant en évidence un non-transmissible. » (Ghysels & Goffinet, 2012, p.92).

Cependant, si le document n'est pas paginé, on indique le paragraphe avec l'abréviation « paragr. » Si le nom de l'auteur est incorporé dans la phrase, il est suivi de l'année d'édition entre parenthèses, mais la pagination est placée à la suite de la citation, après le guillemet qui la clôture. **Exemple** : Liguori rappelle que le rapport du conflit « à la dualité pulsionnelle, au transfert et à l'automatisme de répétition est au cœur de la dynamique freudienne » (2017 : 207).

Les citations comportant plus trois lignes sont présentées dans un bloc de texte indépendant, en omettant les guillemets. On commence ce bloc sur une nouvelle ligne, en retrait d'environ 1cm par rapport à la marge de gauche et droite.

Tous les documents exploités dans le cadre de la rédaction d'un article scientifique, doivent être clairement identifiés et le nom de l'auteur et la source de l'extrait doivent être mentionnés. Les citations textuelles, y compris dans une traduction personnelle, doivent obligatoirement être bien citées conformément aux normes éditoriales <https://memoiresMemoires.ci>

Les citations non textuelles (tableaux, graphiques, photos, formules scientifiques, etc.) doivent également être accompagnées d'une référence bibliographique à leur suite. Toutes les références des documents cités, empruntés ou adaptés, doivent figurer dans les références bibliographiques.

### Comment présenter une citation ?

**Modèle de citation** Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. Diakitè (1985 : 105)

### Conclusion

Elle ne doit pas faire double emploi avec le résumé et la discussion. Elle doit être un rappel des principaux résultats obtenus et des conséquences les plus importantes que l'on peut en déduire.

### Références Bibliographiques

Les références bibliographiques citées sont celles réellement consultées dans le corps du texte.

#### Revue / Journal (en ligne)

##### **Un auteur**

N'guessan, A. C. (2020). Quelques modalités d'attribution anthroponymiques Baoulé : l'exemple de l'Ahétou. *Akofena, revue scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication*, L3DL-CI, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), (2)1, 03-16 [En ligne], consulté le 20 octobre 2020, URL: <https://memoiresMemoires.ci>

N'guessan, A. C. (2020). Quelques modalités d'attribution anthroponymiques Baoulé : l'exemple de l'Ahétou. *Akofena, revue scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication*, L3DL-CI, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), (2)1, 03-16 [En ligne], consultable sur <https://memoiresMemoires.ci>

##### **Deux auteurs**

Tape, J-M & Menlan, Y. (2020). Tropicalisation des terminologies linguistiques en campagne de sensibilisation : exemple de la Covid-19 en Côte d'Ivoire. *Akofena, revue scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication*, L3DL-CI, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Spécial (3), 171-182 [En ligne], consulté le 18 octobre 2020, <https://memoiresMemoires.ci>

##### **Plus de deux auteurs**

Oguntola, L. O. & al. (2020). E-learning en période de la Covid-19: les écoles nigérianes à la loupe. *Akofena, revue scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication*, L3DL-CI, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Spécial (3), 31-52 [En ligne], consulté le 18 octobre 2020, <https://memoiresMemoires.ci> -pp.-31-52.pdf

## **Revue/ Journal (imprimé ou version papier)**

### **Un auteur**

Claudine, M. (2006). Analyse de la violence verbale : quelques principes méthodologiques. *Actes des XXVIes journées d'études sur la parole*, 103-114

### **Plus de deux auteurs**

Ajado, T. & al. (2008). E-Learning and Distance Education in Nigeria. *The Turkish Online Journal of Educational Technology*, (7), 4-7

## **Proceedings ou Colloques**

Kossonou, K. T. & Assanvo, A. D. (2018). Étude des verbes complexes de l'agni. Actes du 1<sup>er</sup> colloque scientifique national du Laboratoire de Description, de Didactique et de Dynamique des Langues en Côte d'Ivoire (L3DL-CI) : « Le nom dans les langues naturelles », Université Félix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire), *CRELIS : La Revue du Centre de Recherche et d'Études en Littérature et Sciences du Langage, Faculté des Langues, Littératures et Civilisations, Série spéciale*, 123-136

## **Livres/ Monographies**

Chomsky, N. & Halle, M. (1973). Principe de phonologie générative, Ed. Seuil, Paris



**Mars 2025**

**N°000, Vol.00**

***Mémoires*, N°000, Vol.00, Mars 2025**  
Université Peleforo Gon Coulibaly

# SOMMAIRE

## **Oi Bosson Benoît BOSSON**

RELACIONES ENTRE EL CATOLICISMO Y EL MUNDO PICAresco: ANÁLISIS SOCIOCRTICO DE LA CONVIVENCIA EN EL RUFIAN DICHOSO DE MIGUEL DE CERVANTES .....**3-12**

## **El Hadji Malick NDIAYE**

ÉTUDE EXPLORATOIRE DES SPACES X (EX-TWITTER) COMME SALONS VIRTUELS DE SOCIABILITÉ NUMÉRIQUE ET PROLONGEMENTS DE L'ESPACE PUBLIC SÉNÉGALAIS.....**13-30**

## **Patrice Tipenin GORE**

LECTURE SOCIOCRTIQUE DE CIEN AÑOS DE SOLEDAD ET EL AMOR EN LOS TIEMPOS DE CÓLERA DE GABRIEL GARCÍA MÁRQUEZ .....**31-44**

## **Boussad SAIM**

ÉCRIRE EN TEMPS DE DÉTRESSE OU, COMMENT REMÉDIER PAR LA PAROLE À L'EXIL : L'EXEMPLE DE *LA RUE DES TAMBOURINS1* DE M.T. AMROUCHE.....**45-54**

## **Nadia ROBY**

COMPRENDRE L'ADMINISTRATION MALGACHE A TRAVERS L'ANALYSE SEMI-CONTEXTUELLE .....**55-68**